

LA DÉPÊCHE

DU MIDI

Le journal de la démocratie

JEUDI 10 MARS 2011

Tél : 05 62 11 33 00 • contact@ladepeche.com • www.ladepeche.fr

Croissance: on est les champions!

MIDI-PYRÉNÉES. Pourquoi la région fait la course en tête en France. • l'événement pages 2-3

TOULOUSE

La folie Kylie débarque au Zénith

« Mon show sera fabuleux » annonce Kylie Minogue qui sera demain soir, au Zénith de Toulouse. 20 camions, 120 personnes et 30 jets d'eau.... pour ce spectacle grandiose de la petite bombe australienne de la pop music. • page 21



Kylie Minogue ne propose que trois dates de concert lors de sa tournée en France. / photo DR

Zone sismique en Midi-Pyrénées : élargissement de la zone rouge

Grand Sud. Une nouvelle carte des risques sismiques entre en vigueur le 1^{er} mai. Elle prévoit de nouvelles normes en matière de construction. • page 7



/Photo DDM.

TOULOUSE

Les voleurs de bijoux démasqués

• page 22

CANCÉROPOLE

Un hôtel de luxe en 2013

• page 42

GRAND TOULOUSE

Habitat partagé: les projets poussent

• page 23

PEOPLE

Adriana Karembeu : la séparation !

Après 15 ans de passion, le top model et égérie de la Croix Rouge a annoncé son divorce avec le footballeur international Christian Karembeu. Chronique d'une rupture. • page 4



Adriana Karembeu. / Photo DDM.

CONSOMMATION

Essence : la hausse qui nous plombe



Faire le plein revient de plus en plus cher. / Photo DDM.

L'explosion des prix à la pompe pénalise les ménages modestes. Des usagers réclament des mesures d'urgence pour limiter l'impact des hausses. • page 5

HANDBALL

Onesta : « Pas envie de finir dans Gala »



Claude Onesta, entraîneur en or. / Photo DDM.

Entraîneur charismatique des Bleus champions du monde de handball, le Toulousain Claude Onesta se confie sur sa nouvelle notoriété. • page 14

Deuxième cahier : 24 pages



378-2765-0,90€

Grand Sud

www.ladepeche-emploi.fr

LADEPÊCHE.fr
EMPLOI

Pour trouver un emploi dans le Grand Sud

TOULOUSE 2011
du 14 au 26 mars
16^e édition

Le Printemps du Rire

46 spectacles
120 artistes

ACTU - PROGRAMME - BILLETTERIE
www.printempsdurire.com

MAIRIE DE TOULOUSE
www.toulouse.fr

ANS D'ENQUÊTE > Escroquerie et usage de faux. Durant cette période, deux cadres d'Omnium ont été entendus en tant que témoins assistés par les enquêteurs de la PJ.

« Ces auditions s'inscrivent dans la continuité du processus d'enquête ouvert en 2008, suite à la plainte contre X d'une ancienne mandataire du groupe. »

La direction d'Omnium Finance

Après trois ans d'enquête et l'ouverture d'une information judiciaire pour escroquerie, le groupe toulousain Omnium finance est en pleine zone de turbulences.../Photo DDM, archives, D.B.



Omnium : première mise en examen

en bref

WOERTH > Le siège de l'UMP perquisitionné. Les juges bordelais désormais en charge du dossier Bettencourt ont perquisitionné lundi le siège parisien de l'UMP. L'enquête, discrète, a déjà abouti en février à la perquisition du domicile de l'ex-ministre du Travail Eric Woerth, toujours pas entendu.

ÉPOUX TIBERI > Procès à l'automne. Le procès en appel du député-maire UMP du V^e arrondissement de Paris Jean Tiberi et de son épouse Xavière dans l'affaire des faux électeurs du V^e arrondissement se tiendra du 26 septembre au 11 octobre, a décidé hier la cour d'appel de Paris.

ROUEN > Un bébé meurt dans un incendie. Un bébé de 18 mois est mort hier matin dans un incendie qui s'est déclaré dans un immeuble pour une raison encore inconnue.

DREUX > Poignardé en pleine rue. Un homme de 30 ans, victime de plusieurs coups de couteau et retrouvé inanimé mardi soir dans une rue d'un quartier populaire de Dreux, est décédé dans la nuit.

CAMBODGE > Français pédophiles. Deux Français ont été interpellés puis inculpés dans des affaires distinctes de pédophilie au Cambodge.

IMMEUBLE VÉTUSTE > Frustration des familles de victimes au procès. Les familles de proches et de victimes ont manifesté leur déception et crié à la désinvolture, hier, au premier jour du procès de l'incendie d'un immeuble vétuste de Paris, qui avait fait 17 morts dont 14 enfants une nuit d'août 2005. Le procès a été suspendu jusqu'à aujourd'hui, après seulement deux heures d'audience.

l'essentiel Un cadre du groupe toulousain Omnium, ancien directeur général d'Omnium courtage, a été mis en examen mardi pour « faux et usage de faux. » Des conseillers auraient vendu des assurances-vie avec des attestations non conformes.

Après trois ans d'enquête et l'ouverture d'une information judiciaire contre X pour escroquerie, le groupe toulousain Omnium finance traverse une zone de turbulences. Pour la première fois, un cadre de ce groupe spécialisé dans la défiscalisation immobilière et les placements financiers vient d'être mis en examen pour « faux et usage de faux ». Mardi, l'ancien directeur général d'Omnium courtage, une filiale du groupe, a été entendu par le juge d'instruction en charge du dossier, Philippe Guichard. La justice soupçonne ce haut

responsable chez Omnium d'avoir produit, entre 2005 et 2008, des livrets de stage non valides auprès de nombreux mandataires du groupe chargés de vendre des assurances-vie et des produits de placement. Une activité rigoureusement encadrée. Elle prévoit, notamment, des heures de formation de stage donnant droit au statut très réglementé de conseiller en investissement financier. C'est sur la base de ces supposées fausses attestations que des dizaines de conseillers ont démarché et vendu des assurances-vie à leur entourage. Selon Claudy Giroz, ancienne mandataire qui a dénoncé les agissements du groupe, il y aurait eu près de « 4 000 fausses formations ayant entraîné 4 000 conseillers incompetents. » De son côté, la direction du groupe Omnium relativise cette première décision judiciaire. Elle fait remarquer que cette procédure « n'a fait l'objet d'aucune plainte de la part de l'organisme pour le

registre des intermédiaires en assurance. » Mais ces supposées fausses attestations ne constituent qu'un volet secondaire de l'enquête pour escroquerie. Fin 2007, des baux antidatés et falsifiés sont découverts chez Omnium. Ces documents, au cœur de l'affaire, ont-ils été sciemment rédigés par des responsables d'Omnium pour permettre à leurs investisseurs, propriétaires d'un logement neuf destiné à location, de bénéficier des avantages fiscaux prévus par les lois Robien et Scellier ? Dans ce contexte, la justice soupçonne une amaque à l'assurance sur certains contrats d'assurance loyers impayés souscrits au Gan. Prochainement, d'autres cadres et hauts responsables d'Omnium Finance doivent eux aussi être entendus par le juge Guichard. La mise en examen d'un de leur collaborateur va-t-elle déclencher des poursuites en cascade ?

Frédéric Abéla

LE PDG D'OMNIUM BIENTÔT CHEZ LE JUGE

Xavier Chausson, fondateur et PDG du groupe toulousain Omnium, est attendu prochainement dans le bureau du juge d'instruction Philippe Guichard. Placé en garde à vue en décembre, dans les locaux de la division financière du SRPJ, il s'était expliqué sur la découverte des présumés faux baux et baux antidatés. Ces documents auraient été produits pour permettre aux propriétaires d'un logement de ne pas perdre les avantages fiscaux en attestant de la présence d'un locataire dans son logement. Dès la découverte de ces baux litigieux, le groupe Omnium a fait appel à un commissaire aux comptes et a commandé un audit. La direction a toujours affirmé que le groupe a été à l'origine de l'audit et des contrôles.

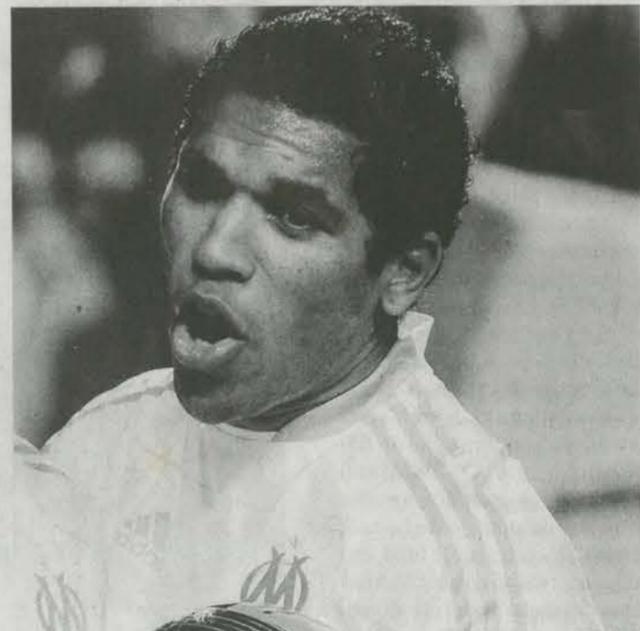
marseille

Le footballeur Brandao mis en examen pour « viol »

L'attaquant brésilien de l'Olympique de Marseille, Brandao, mis en cause dans une affaire de viol présumé sur une jeune femme, a été déféré devant la justice hier. Le juge a décidé sa mise en examen pour viol. Le footballeur a été laissé libre et placé sous contrôle judiciaire, avec notamment l'interdiction de rencontrer la victime. Laquelle aurait retiré sa plainte, ce qui n'empêche cependant pas l'action publique de se poursuivre. « Le travail du juge sera de vérifier la réalité des accusations de la victime, la per-

sonnalité des uns et des autres, et de dire s'il existe des charges suffisantes pour renvoyer Brandao vers une instance de jugement », a expliqué le procureur. Le joueur de 30 ans, interpellé à son domicile de Cassis et placé en garde à vue mardi matin, était entendu depuis par les policiers de la brigade des mœurs dans le cadre d'une enquête préliminaire pour viol ouverte par le parquet. Brandao est accusé de viol par une jeune femme de 23 ans qui a déposé plainte vendredi. Elle

affirme que le footballeur a abusé d'elle dans sa voiture, alors qu'il la ramenait chez elle au sortir d'une boîte de nuit d'Aix-en-Provence la semaine dernière. Le joueur rejette ces accusations. Hier matin les policiers se sont rendus au club de football pour y interroger des joueurs de l'OM que la jeune femme avait pu rencontrer. Le président du club, Jean-Claude Dassier va rencontrer l'attaquant pour décider « dans quelles conditions » le joueur pourra réintégrer le groupe.



Une jeune fille de 23 ans accuse le footballeur de l'avoir violée dans sa voiture après une sortie en boîte de nuit./Photo DR